



Paris, le 31 janvier 2011

## **Les ECOTERRITOIRES<sup>®</sup> donnent rendez-vous aux projets ambitieux des éco-entreprises au salon des Energies Renouvelables 2011**

Lyon du 15 au 18 février 2011 – stand HO5 – Hall 7

Pour la troisième année consécutive, 8 territoires (agglomérations, départements ou régions) réunis sous le label ECOTERRITOIRES<sup>®</sup> présenteront sur le salon des ENR leurs actions dédiées aux entreprises du greenbusiness.

Seule initiative de ce type, en France, Les Ecoterritoires accompagnent gratuitement les entreprises dans leur projet de développement. Ils s'engagent à accompagner et à optimiser le montage de projets d'implantation sur leur territoire respectif - recherche de locaux, offres immobilières, bassin d'emploi, opportunités de marché...

Les Ecoterritoires proposent également des solutions d'aide et de financement personnalisées en fonction de chaque projet cleantech/greentech. L'ensemble des services proposé par les Ecoterritoires est financé par eux et offert aux entreprises, aux dirigeants ou créateurs qui y ont recours. Cette mise à disposition de services a été formalisée par une Charte des Ecoterritoires signée par leurs représentants en juin 2010.

Les secteurs ciblés sont l'ensemble des activités industrielles, de services et de Recherche & Développement liées aux éco-technologies et aux éco-industries (éco-construction, Energies Renouvelables, Smartgrids, véhicules décarbonés) en phase d'amorçage, de création ou de développement.

**En deux ans (de novembre 2008 à décembre 2010) 178 projets d'entreprises ont été détectés, qualifiés et traités par les Ecoterritoires, dont 25 à 30% d'origine étrangère. Plus de 150 projets devraient émerger dans les 18 prochains mois.**

Impulsés par le Grenelle de l'Environnement, des moyens spécifiques ont été mis en œuvre pour l'accueil des entreprises du Green Business dans la plupart des Ecoterritoires : Pépinières d'entreprises spécialisées dans l'accueil des éco-activités, Energies Renouvelables, éco-construction, éco-parcs, hôtels d'entreprises, Bâtiments industriels ou tertiaires Basse Consommation voire à Energie Positive.

Pendant la durée du salon des ENR, des représentants des Ecoterritoires accueilleront les porteurs de projets. En fonction des besoins exprimés par les dirigeants ou créateurs, les Ecoterritoires leur adresseront en quelques jours des informations sur des solutions de locaux ou de terrains disponibles adaptés en fonction des attentes de l'entreprise : superficie, location, achat, locaux tertiaires ou bâtiments industriels, terrains disponibles en zone d'activité ou éco-parcs ou dans des zones plus rurales. Ces offres en matière d'immobilier d'entreprises sont complétées par l'ensemble des caractéristiques techniques des sites proposés : dessertes, équipements, services de proximité, réseaux, fiscalité locale, coût à la location et à l'acquisition.

### **Les ECOTERRITOIRES<sup>®</sup>**

**2ADI, Aquitaine ♦ Aveyron Expansion ♦ Creusot-Monceau Développement ♦ Communauté d'Agglomération de Limoges et Ester Limoges Technopole ♦ ADEL 42, Loire en Rhône Alpes Seine et Marne Développement ♦ Somme Développement et Réseau Investir en Picardie Maritime ♦ Vosges Développement ♦**

Contact Presse  
Terranuna / Ericka Rolin T.01 60 34 68 72/ 06 80 38 16 33  
ericka.rolin@terranuna.com – www.terranuna.com